

Une année de fête



La cathédrale de Lausanne sous le ciel nuageux du 27 janvier 2025.
ODILE MEYLAN

La cathédrale de Lausanne souffle ses 750 bougies

L'édifice a été consacré en 1275 par le pape devant l'empereur, les personnalités les plus puissantes en Occident. Le programme festif de cet anniversaire est riche.

Jérôme Cachin

En 1275, cela fait près de deux siècles déjà que la cathédrale lausannoise est utilisée. Et une quarantaine d'années que sa construction est achevée. C'est dire que les services religieux se sont tenus longtemps pendant le très long chantier. A posteriori, considérons cette période comme la gestation de l'édifice religieux.

La tradition retiendra ultérieurement la date du 20 octobre 1275 comme celle de la naissance de la cathédrale. C'est le jour où le pape Grégoire X procède à la consécration du lieu, en présence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Les deux personnalités se sont donné rendez-vous à Lausanne pour sceller leur alliance.

Le pape et l'empereur sont «les personnages les plus importants du monde occidental», rappelle la présidente du Conseil d'État, Christelle Luisier, en ouvrant la présentation du programme des

festivités dans la cathédrale même lundi matin. «Ce fut donc un véritable sommet diplomatique international, au sens où on l'entendrait aujourd'hui, par exemple, entre Trump et Poutine, c'est dire l'importance de cet édifice.»

Si le Conseil d'État considère l'anniversaire comme «important et digne d'être fêté», c'est pour plusieurs raisons. La cathédrale est «un joyau de l'art gothique médiéval, connu en Europe et dans le monde, un phare du patrimoine vaudois», et elle a «un rôle et une place dans l'histoire européenne, régionale et locale».

Art, patrimoine et histoire sont donc proposés au public: «Le Conseil d'État souhaitait que la population entière s'approprie la

«Ce fut un véritable sommet diplomatique international, au sens où on l'entendrait aujourd'hui, par exemple, entre Trump et Poutine.»

Christelle Luisier
présidente du Conseil d'État

cathédrale. L'idée est de profiter de cette occasion pour faire découvrir ou redécouvrir au plus grand nombre toutes les facettes de la cathédrale.»

Le programme a été confié à une association de connaisseurs. Son président est l'ancien chancelier Vincent Grandjean et sa vice-présidente l'ancienne ministre Béatrice Métraux, prédecesseure de Christelle Luisier aux Affaires institutionnelles et religieuses. Il s'agit d'événements artistiques et culturels, de cérémonies officielles et de célébrations religieuses. Le budget atteint 1,2 million de francs. L'État engage 650'000 francs, le reste étant apporté par des mécènes, dont l'Eglise réformée.

Break dance médiéval, choeurs et expos

● Les festivités seront plutôt visuelles au début. Elles démarrent le 28 février avec la cérémonie d'ouverture du 750^e, doublée de l'inauguration du nouvel éclairage intérieur, mis en valeur par un spectacle de la Haute École de musique et de l'École de cirque. Le même jour débute une exposition de photos d'Olivier Christinat. D'autres expositions sont prévues: histoire et construction (avril-mai), bande dessinée (mai) et anthropologie (mai-juin), ainsi que de nombreuses visites guidées.

Les mois de mars à mai seront surtout ceux de la musique classique avec les choeurs Vivace, Bach, Pro Arte, Faller, Universitaire, ainsi que l'Orchestre de Chambre de Lausanne, la Sinfonietta et des récitals d'orgue. La musique se décline aussi en notes plus contemporaines: spectacle de KFM Crew, du «break dance en habit médiéval», les 12 et 13 juin, un concert surprise venu de la salle Les Docks le 19 juin et une «invitation à tous de chanter en choeur jusqu'à la cathédrale», lancée

par le Festival de la Cité le 5 juillet. Aux chapitres religieux et officiel, notons une «célébration œcuménique» le 21 avril en présence de l'évêque Charles Morerod, la cérémonie de la consécration le 20 octobre et un «événement interreligieux» le 16 novembre. **JCA**

Programme complet:
cathedrale-lausanne.ch

Le magazine «Passé simple» consacre un numéro spécial à l'histoire de la cathédrale.
passesimple.ch

«La future télécabine est un projet de bon sens»

Villars-Gryon

Fin de concession en 2030, cabines obsolètes et trop vulnérables au vent, besoin d'un moyen de transport connecté: Martin Deburaux, directeur de TVGD, fait le point sur un enjeu majeur.

Actualité dense dans les Alpes vaudoises sur le front des projets en cours. Après une présentation publique sur Isenau aux Diablerets lundi dernier, une autre sur la diversification quatre saisons sur l'axe Leysin-Les Mosses jeudi (lire en page 6), Martin Deburaux, directeur de Télé Villars-Gryon-Diablerets (TVGD) a présenté lundi soir le projet à 40 millions de francs de future télécabine de Barboleuse aux conseillers communaux de Gryon. Le point avec lui.

Rappelez-nous le pourquoi de cette nouvelle télécabine de La Barboleuse.

L'installation actuelle est vieillissante, ne répond plus aux attentes et la concession échoit en 2030. Elle propose un débit de 600 personnes à l'heure. Le nouveau débit montera à 1600, ce qui permettra d'abandonner le téléski des Fracherets qui permet depuis 1968 de rejoindre l'Alpe des Chaux. La nouvelle offrira aussi un meilleur confort et un accès aux personnes à mobilité réduite. Autre point crucial, elle résistera mieux au vent.

Au vent?

Elle se situe dans un couloir à foehn. Rien que l'hiver dernier, nous avons perdu 30 journées, partielles ou totales, sur 110 jours d'exploitation à Gryon. Avec une installation telle que celle que nous prévoyons dès 2030, nous aurions fermé trois jours seulement.

Ce projet en cache un autre: le déplacement de la station de départ près de la gare. Oui, nous nous devons d'être connectés aux transports publics. Ce hub multimodal permettra de réunir le train, les bus et la voiture au départ de la télécabine.

Vous dites qu'elle sera «la première installation qui n'a pas été pensée d'abord pour le ski». Qu'entendez-vous par là?

Nous prévoyons un arrêt intermédiaire à Frence qui permettra une meilleure accessibilité à l'Alpe des Chaux pour les résidents, les touristes de passage et ceux qui viennent profiter de la zone de loisirs de Frence. Aujourd'hui, la route, étroite, est saturée.

D'où la séance avec les propriétaires des Chaux potentiellement affectés organisée en novembre?

Nous cherchons juste à donner l'information la plus juste possible, en parfaite transparence, même s'il est difficile de répondre sur certains aspects avec beaucoup de précision. Le projet n'est pas établi définitivement, plusieurs études sont en cours. Il y a des inquiétudes, légitimes. Nous y sommes sensibles et nous ferons tout pour les minimiser.

Au final, êtes-vous optimiste?

Oui, parce que c'est un projet de bon sens, relié aux transports publics, comme le demande le Canton, répondant à la demande, techniquement prévu pour réduire au minimum les nuisances. Je pense notamment au câble de la télécabine qui limite les vibrations. Aux Marécottes (VS), où il est utilisé, on ne l'entend quasi pas.

Karim Di Matteo



L'actuelle station de départ de la télécabine La Barboleuse. Il est prévu de déplacer ce départ près de la gare. CHANTAL DERVEY

Un dispositif de vidéosurveillance pour lutter contre le deal de rue

Gare de Vevey

La Municipalité propose aux élus d'installer une quarantaine de caméras dans le secteur. Coût: 800'000 francs.

La Municipalité de Vevey propose au Conseil communal l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance dissuasive dans le secteur de la gare et de ses environs afin de rassurer la population et de faire face aux défis sécuritaires - notamment pour lutter contre la présence persistante du deal de rue - ainsi que pour prévenir des actes d'incivilités et d'insalubrité.

«Ce projet de vidéosurveillance a été élaboré et dimensionné dans



Le quartier de la gare à Vevey, ici entre le bar le 5^e, la Coop et la gare, est quadrillé par de nombreux dealers. CHANTAL DERVEY

le respect du principe de proportionnalité et des exigences légales (LPrD) et s'appuie sur une étude menée par un expert en sécurité, explique la Ville dans un communiqué. Celle-ci a permis d'évaluer les besoins en matière de prévention des déliés, d'observation des comportements problématiques et d'amélioration du sentiment de sécurité.»

Prévention et répression

Aux yeux de la Municipalité, l'efficacité de cette installation repose sur une signalisation claire, l'engagement préventif et répressif de Police Riviera en collaboration avec la police cantonale vaudoise ainsi que l'implication des acteurs sociaux et sanitaires. Ce

dispositif devrait permettre de renforcer le sentiment de sécurité, de réduire la présence de dealers, d'intervenir sur les comportements déviants et d'améliorer l'image de la ville et la qualité de vie dans l'espace public.

L'installation d'une quarantaine de caméras au cours du deuxième semestre 2025 dans le secteur de la gare et des environs impliquera plusieurs services municipaux qui travailleront en coordination pour garantir le succès du projet.

Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien sera responsable de l'entretien d'une partie des équipements. Le Service des systèmes d'information assurera la gestion du réseau et le stockage sécurisé des données. Le Service accueil et population veillera au respect des dispositions de la loi sur la protection des données (LPrD). L'exploitation des données collectées sera, quant à elle, confiée à l'Association Sécurité Riviera (ASR).

Le crédit d'investissement pour l'installation du réseau de caméras et les aménagements nécessaires, notamment électriques, est de 800'000 francs. Ce préavis communal répond directement au postulat déposé par Anna Iamartino au nom du PLR Vevey auprès du Conseil communal le 19 mai 2022, intitulé «Insécurité à la gare - impunité ou réactivité?».

Claude Béda